

La Source Laurentienne



Le Mot du Maire

Chères Laurentiennes et Chers Laurentiens,

Durant ces quatre premiers mois de l'année, nous nous sommes occupés des bilans financiers et budgets primitifs.

Les comptes administratifs et les différents budgets primitifs ont été votés à l'unanimité des membres présents par le Conseil Municipal auprès duquel je réitère mes remerciements tant pour son implication que pour sa confiance.

Les finances de notre commune sont saines et les taux d'imposition ne seront pas augmentés.

Nous attendons les différentes subventions pour lancer l'appel d'offres pour la Maison du Peuple et espérons commencer les travaux durant l'année 2018.

Le Club House du Tennis Club Laurentien est terminé. Une petite réception très sympathique, organisée par le Club, a permis aux licenciés de découvrir le local.

Le village connaît encore des incivilités, vols, tapages nocturnes, dégradations, causés par quelques individus irresponsables et je le déplore. Faisons confiance aux soldats de la gendarmerie de Murvielès-Béziers pour régler ces problèmes.

Je voudrais remercier la population qui s'est déplacée en nombre lors de la réunion concernant la « Participation Citoyenne » (et ceux qui se sont excusés), ceci prouvant que tout le monde se sent concerné par ce fléau et qu'une grande partie de la population est motivée à prêter main forte aux forces de la Gendarmerie.

Dans l'attente de vous rencontrer si vous le désirez, je vous souhaite à toutes et à tous un bel et agréable printemps.

Votre Maire,
François ANGLADE



Sommaire :

Loisirs & Découvertes	p. 2
Quelques travaux communaux	p. 3
Épisode neigeux	p. 3
Déjections canines	p. 4
Fête des Voisins	p. 5 - 6
Le coin du jardinier	p. 7
Tournée du Grand S ^t Jean	p. 7
Médiathèque	p. 8
Aire de Lavage	p. 9 - 10
Surendettement... Des solutions existent	p. 11
Sister Cities	p. 12
La Boule du Haut Libron	p. 12
L'ADMR de l'Hérault, toujours plus proche	p. 13
Foyer Rural	p. 14
Ensemble pour une meilleure Qualité de l'air	p. 15
Fête de la Musique	p. 16
Entre Laurentiens – Annonces gratuites	p. 16
Inscriptions scolaires 2018/2019	p. 16
Journée Défense Citoyenneté	p. 17
État Civil 2017	p. 18
Colorons le Pays	p. 19
Laurens : Terre Saine	p. 20
UNICEF – Campagne d'information	p. 21
Amicale des Donneurs de Sang	p. 21
Représentations Théâtrales	p. 22
Run & Bike	p. 22
Participation Citoyenne	p. 23
À venir	p. 24
Rappel démarches administratives	p. 24
Planet'Ados	p. 24

Loisirs et Découvertes

LES LAURENTIENS SE MOBILISENT POUR LE TÉLÉTHON



Samedi 2 décembre, une quinzaine de courageux marcheurs, menés par Régis, ont affronté le froid pour la bonne cause. Bravo à eux !!

Le jour suivant, a eu lieu le loto du Téléthon. Par la même occasion, il a été mis en place une vente de gâteaux préparés par les bénévoles de la Ligue contre le Cancer.

Un grand merci aux bénévoles des différentes associations, ainsi qu'aux commerçants et caveaux viticoles, à la municipalité et bien sûr à tous les participants. Grâce à votre générosité, nous avons pu collecter, cette année, 2 748 € au profit du Téléthon



Téléthon

MERCI A

VOUS TOUS

2 748 €





Quelques travaux communaux...



Peinture de la scène en noir.

Mise en place d'un fronton et de projecteurs sur la scène.



Club House - Remise des clés au Tennis Club



Épisode Neigeux

Le mercredi 28 février, dès le matin sur les coups de 9h, la neige s'est mise à tomber sur l'Hérault. L'abondance était telle que la circulation est devenue compliquée voire impossible. Les agents municipaux se sont démenés avec les moyens du bord, pour faciliter la circulation et dépanner les automobilistes en « péril ». Équipés de tracteurs, de pelles, ils ont fait de leur mieux pour dégager les routes principales, et rues des différents quartiers. Un grand merci à eux !!!

Malgré ces désagréments, la beauté du village sous son manteau blanc a émerveillé petits et grands !!

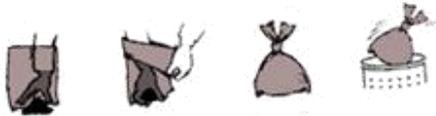


Déjections canines...



L'« affaire »
est dans le
sac

le Village s'engage et vous ?



Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins.

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. La solution : ramasser ses déjections pour que les espaces publics ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus « un gêneur » pour les autres.

Dans toutes les municipalités la loi impose de ramasser les crottes de son chien (article R631-2 du code pénal). C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un devoir citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme avec une dimension morale. Le non ramassage fait encourir à son maître une contravention d'un montant de 35 €. Faut-il vraiment en arriver là ?

Vous aimez votre chien ? Alors munissez-vous d'un sac lorsque vous le promenez pour ramasser ses déjections. Des distributeurs de sacs ont été mis à votre disposition : Rue du Château / Place du 14 Juillet / Place des Anciens Combattants / Avenue de la Gare (près de la Salle Polyvalente).

C'est grâce à votre comportement que votre boule de poils et d'amour sera acceptée par tous !!!

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les déjections canines peuvent être ramassées à l'aide de sacs conçus pour cela, mais aussi avec n'importe quel autre moyen approprié afin de rendre les lieux propres : sac de magasin, morceau de carton, mouchoir en papier, etc... Des corbeilles de propreté sont implantées dans les espaces publics pour les recueillir.

Alors, pour que la promenade reste un plaisir pour tous, faites en sorte que votre animal ne laisse aucun souvenir désagréable de son passage.

Une ville propre, c'est l'affaire de tous !!





Fête des Voisins!



la fête des voisins

vendredi 25 mai 2018

LA FÊTE EN QUELQUES MOTS...

UN PRINCIPE
Inciter les gens à se rencontrer.

VENREDI 25 MAI 2018

DES RELAIS

Les municipalités, les bailleurs sociaux, les associations locales, les partenaires publics et privés.

UN LIEU

Une rue, un jardin, un hall, une cour d'immeuble, une maison, un appartement: les lieux ne manquent pas pour se retrouver entre voisins.

UN ETAT D'ESPRIT
Simplicité et convivialité, proximité et solidarité.

DES ACTEURS

Les habitants des villes et des villages.

UN MOYEN

Se retrouver autour d'un apéritif, d'un buffet entre voisins, chacun apportant sa contribution.

COMMENT PARTICIPER ?

Votre inscription est nécessaire pour utiliser notre label et bénéficier de nos services.
(tarifs sur notre site)

FAVORISER LE « MIEUX-VIVRE » ENSEMBLE

La "Fête des Voisins" est un antidote à l'individualisme et au repli sur soi. Chaque habitant partage un geste simple, dans toute la France, en invitant ses voisins autour d'un buffet ou d'un repas, pour un moment de convivialité.

Atanase PERIFAN
Créateur de la "Fête des Voisins"



UNE BELLE COUVERTURE MEDIATIQUE

REPORTAGES TV



PASSAGES RADIO ARTICLES PRESSE ET WEB

+ de 14 000 TWEETS
120 000 impressions sur nos réseaux sociaux



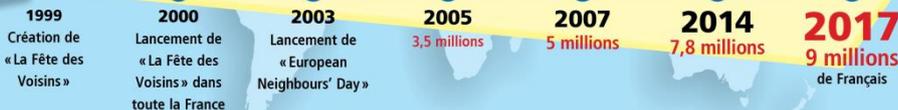
LE PREMIER RENDEZ-VOUS CITOYEN EN FRANCE ET DANS LE MONDE

5 continents

36 pays

1250 partenaires en France

Dans le monde 30 000 000 de participants





Fête des Voisins! (suite)



1 UTILISEZ LE KIT DE COMMUNICATION DE LA FÊTE DES VOISINS

Récupérez les affiches, invitations et tracts, auprès de votre mairie, de votre bailleur social, d'une association partenaire de notre Fête, pour les disposer dans le hall de votre immeuble, les ascenseurs, dans votre lotissement, les rues ou bien les hameaux.

Vous pouvez aussi les télécharger sur www.lafetedesvoisins.fr pour les personnaliser avec l'heure et le lieu de la fête. Il ne vous reste plus qu'à les distribuer dans les boîtes aux lettres de vos voisins !

2 PARLEZ-EN À VOS VOISINS, AU GARDIEN, AU SYNDIC, AU CONSEIL DE QUARTIER

Le meilleur moyen de faire venir du monde à votre Fête des Voisins c'est d'en parler autour de vous et d'impliquer vos voisins dans la préparation. Répartissez-vous les tâches, partagez vos idées, discutez-en. Privilégiez la concertation et la préparation en commun.

3 TROUVEZ LE BON LIEU POUR LA FÊTE

De préférence, installez la fête dans les parties communes de l'immeuble (cour, entrée, hall, porche, jardin...) ou dans votre lotissement (jardin, ...). Si vous n'avez aucun lieu disponible dans l'immeuble, il est possible de le mettre en place sur le trottoir ou dans la rue en ayant préalablement demandé l'autorisation à la mairie, ou au bailleur social. Pensez à prévoir des solutions de repli en cas de mauvais temps.

4 INSTALLATION DU BUFFET

Pensez au matériel pour installer le buffet (tréteaux, planches, tables), et aux sièges, notamment pour les personnes âgées. Mairies et bailleurs peuvent peut-être prêter du matériel (barnums, etc.).

5 LES BOISSONS ET L'ALIMENTATION

Prévoyez des boissons, de quoi grignoter : gâteaux apéritifs, légumes crus, charcuteries, amuse-gueule, etc. Le mieux est que chacun apporte sa contribution à la constitution du buffet : spécialités exotiques et régionales, recettes familiales.

6 N'OUBLIEZ PAS LES ENFANTS

Les enfants sont toujours heureux de participer, c'est aussi leur Fête. Ne les oubliez pas dans l'organisation, pourquoi ne pas les faire participer à la préparation ? Ils pourraient vous surprendre. N'hésitez pas à prévoir : bonbons, ballons, jeux et animations.

7 ORGANISEZ, ANIMEZ LA FÊTE DES VOISINS

Vous pouvez former un comité d'organisation, faire une réunion préparatoire. Le jour J, répartissez-vous les tâches et mettez les T-shirts Fête des Voisins !

8 FAITES CONNAISSANCE ENTRE VOISINS

Le but est de mieux connaître ses voisins, présentez-vous mutuellement, écrivez les noms des participants sur les badges Fête des Voisins, allez chercher ceux qui restent à l'écart...

9 SOIGNEZ L'AMBIANCE

N'oubliez pas la décoration (ballons Fête des Voisins, articles de table de nos sponsors) et à la musique ; attention à ne pas importuner les voisins qui ne participeraient pas à la fête. Consultez notre association pour la dérogation sur les droits de diffusion de musique.

10 LA FÊTE DES VOISINS, C'EST TOUTE L'ANNÉE !

La Fête des Voisins est un début, un premier pas pour « mieux vivre ensemble ». N'attendez pas un an pour vous revoir ! Découvrez les bons côtés d'être à côté avec le programme VOISINS SOLIDAIRES. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de votre mairie, de votre bailleur, ou visitez notre site internet : www.voisinssolidaires.fr.



Une initiative de l'association "Immeubles en fête"
dans le cadre de la "Fête Européenne des Voisins"



**LE FOURNIL
LAURENTIEN**

Artisan
Boulangier - Pâtissier

Mr TADEI Jérôme
Melle CLARIOND Christelle

04.99.47.08.96

Route des Près
Bâtiment 1

34480 LAURENS

contact.tadei@laposte.net

FAUGERES DECOR

Peinture, Décoration, Revêtement Sols et Murs

Christophe LAINE

1 Impasse Fouisso

34480 LAURENS

Tel/Fax : 04.67.26.66.48

Email : faugeres.decor@orange.fr

Site : www.faugeres-decor34.com





Le grand nettoyage printanier :



il s'agit de faire disparaître les dégâts de l'hiver : tiges desséchées, rameaux grillés par le gel, pour laisser place aux jeunes pousses. Taillez les Penstemons, Perovskias et chaumes de graminées en coupant le plus bas possible.

Taillez aussi les arbustes de printemps après leur floraison : Forsythias, Mahonias, Corêtes, etc...

Pour les parties qui ont subi le gel, soyez patients. Des tiges gelées peuvent repartir plusieurs semaines, voire plusieurs mois plus tard. N'intervenez que si aucun bourgeon n'a reverdi. Coupez alors en plusieurs fois, de haut en bas, jusqu'à la partie vivante. Supprimez les feuilles gelées.

Un Palmier repartira si les yeux en haut du stipe ne sont pas gelés.

La taille engendre des déchets verts. Broyez-les ou coupez-les en fin morceaux, à composter ou étendre sur les plates-bandes. Ils fertiliseront le sol.

il est temps ensuite de planter les vivaces, Romarin, Lavande, Sauge, Gazania, Ciste, Thym, Œillet, Alysse, etc...

Si vous avez déterré vos Dahlias avant l'hiver, vous pouvez les démarrer, avant de les planter au jardin, en les installant dans des cageots ou des pots. Après avoir versé une couche de terreau au fond des contenants, posez les souches à plat et recouvrez-les de 5 cm de substrat, arrosez modérément et placez-les à la lumière.



Au potager :



Voici le moment de planter les pommes-de-terre. Choisissez des variétés précoces qui arrivent à maturité dès 60 jours de culture. Plantez aussi les poireaux d'été, les salades, les topinambours. Vous pouvez maintenant semer en place les blettes, carottes, mescluns, navets, panais et radis ; sans oublier de maintenir les semis humides jusqu'à la levée.

Bon jardinage !!



Tournée du Grand Saint Jean

Au travers du Syndicat des Crus Faugères, venez participer à la Tournée du Grand Saint Jean, organisée par les Vignerons du Faugérois.

Dégustation des délicieux vins à partir de 18 h et animation musicale avec le groupe « Avé l'Accent », au Parc de a Source.

Restauration possible sur place : Food truck et Traiteur.





➤ LE CONTEUR AUX ÉTOILES

Vendredi 23 Mars dernier, sous le regard émerveillé du public, Claude Delsol, jouait son spectacle « Paroles de cœur, Paroles de Conteur », en salle des associations au château de Laurens.



À la fois conteur, poète, magicien, clown et comédien, Claude Delsol a la tête dans les étoiles mais les pieds sur terre. Chaque histoire qu'il crée est un univers de manipulations, d'escamotages et de disparitions, un monde d'illusion et de tendresse

Dès qu'il entre en scène, il embarque son auditoire pour un voyage imaginaire sur les "chemins du monde", son monde, fait de souvenirs d'enfance, d'odeurs et de sentiments.



➤ UNE RENCONTRE, UN AUTEUR... AVEC MONSIEUR K

Le 18 Avril, la Médiathèque Municipale a proposé, comme l'année précédente à la même période, un Atelier BD. Pour cette deuxième édition, Monsieur K, l'auteur bédéiste de Béziers, nous a proposé une initiation au dessin Manga.

Il a commencé la séance par un historique sur la bande dessinée japonaise pour ensuite expliquer aux dessinateurs en herbe les bases nécessaires à la conception d'un personnage de Manga, avec les particularités qui les caractérisent.

Chacun a réalisé son personnage, pour la plupart, un autoportrait, à la demande de l'auteur.

Cette animation a encore une fois rencontré un franc succès (une vingtaine d'inscrits).

Pour ceux qui regrettent d'avoir raté ce rendez-vous, n'hésitez pas à vous faire connaître. Une troisième édition pourrait être possible.



À venir :

Journée d'animation autour de la vigne et du vin de 10h00 à 18h00
⇒ Exposition / Conte / Science tour – C'est pas sorcier (Ateliers scientifiques).

La journée sera suivie de la Fête des AOP Faugères organisée par l'association Sister Cities.

AIRE DE LAVAGE



Début mars, a eu lieu la remise en service pour l'année 2018 de l'Aire de Remplissage-Lavage Sécurisée des Pulvérisateurs et de Lavage des Machines à Vendanger de LAURENS et AUTIGNAC.

Au programme : mélange des phytobacs et apports de paille.

Ce fut l'occasion de faire le point sur cette première aire collective communale du territoire Orb-Libron, mise en service en août 2013 et qui a servi d'exemple dans beaucoup de projets réalisés depuis.

Cette installation reçoit en moyenne 14 machines à vendanger et 33 pulvérisateurs.

Depuis 2013, cette aire a permis de sécuriser et de traiter 4 410 m³ d'eau de lavage des machines à vendanger, 2 341 m³ pour le remplissage des pulvérisateurs et 187 m³ pour le lavage des pulvérisateurs.

L'amélioration de la qualité de l'eau est en marche !

À noter que ce sont les viticulteurs eux-mêmes qui entretiennent l'aire avec l'aide des Agents Techniques Municipaux, sous la coupelle de Patrice LAFFOND, Adjoint au Maire de LAURENS et également viticulteur.



Abbaye Sylva Plana

*Caveau et Bar à Tapas
13 ancienne route de Bedarieux
34480 Laurens*

*Les couvertures d'hiver sont :
Tous les midis du lundi au vendredi
le samedi ouverture du caveau uniquement*

Réservation au 04.67.93.43.55

AIRE DE LAVAGE (SUITE)

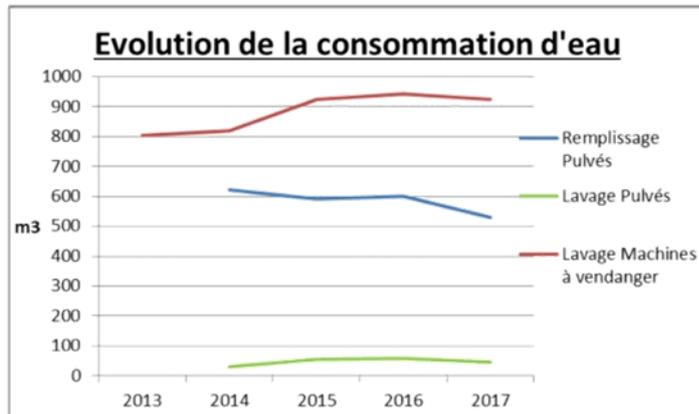
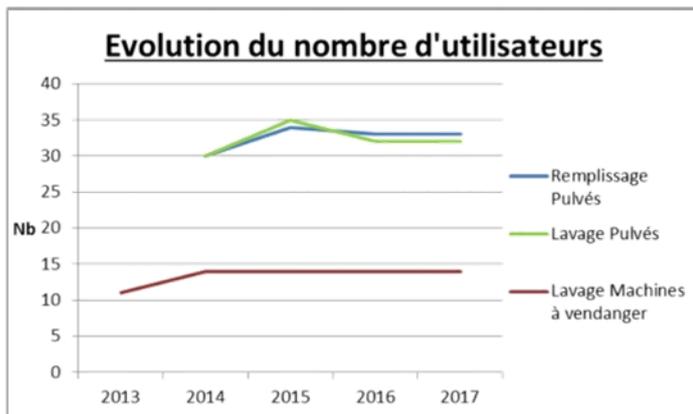
Commune de LAURENS



Aire de Remplissage-Lavage Sécurisée des Pulvérisateurs
Aire de Lavage des Machines à Vendanger

Bilan 2017

Une aire très utilisée



En 2017 : utilisateurs – consommations - moyenne

14 utilisateurs « machines à vendanger » qui ont utilisé 925 m3 avec une moyenne de 66 m3 par badge

33 utilisateurs « remplissage pulvés » qui ont utilisé 529 m3 avec une moyenne de 16 m3 par badge

32 utilisateurs « lavage pulvés » qui ont utilisé 45 m3 avec une moyenne de 1 400 l par badge

Depuis 2014 ...

L'aire de remplissage-lavage de Laurens a permis de traiter et de sécuriser depuis 2014 :

- 4 410 m3 d'eau de lavage des machines à vendanger
- 2 341 m3 d'eau pour le remplissage des pulvérisateurs
- 187 m3 d'eau pour le lavage des pulvérisateurs



Surendettement... Des solutions existent.



leo lagrange
FEDERATION

ACTION

SURENDETTEMENT ET ACCES AU DROIT

**Favoriser l'insertion sociale et professionnelle en
levant les freins à l'emploi liés aux difficultés
financières**

À qui s'adresse l'action ?

**Public allocataire du RSA, minima sociaux, demandeur d'emploi,
travailleur précaire, personne sans ressources. Public orienté par une
fiche de liaison FSE.**



**Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel
et national « Emploi et Inclusion » 201-2020**

Mesdames, Messieurs,

L'association Leo Lagrange s'engage dans la lutte et la prévention du surendettement.

Pour information, Léo Lagrange mène sur le territoire héraultais des permanences afin d'accompagner les personnes rencontrant des difficultés.

Cet accompagnement cofinancé par le Département de l'Hérault et le Fonds Social Européen est accessible aux allocataires de prestations : RSA / AAH / ASS / ARE, également aux travailleurs précaires (en formation, temps partiel, CDD / CDI, saisonnier...) et aux personnes sans ressources.

Si vous souhaitez être accompagné par nos juristes pour vous aider à résoudre vos difficultés juridiques et budgétaires, il vous suffit de renseigner la « **FICHE D'ORIENTATION VERS UNE ETAPE FSE** » disponible en Mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune de LAURENS, et de l'adresser à l'association Léo Lagrange par mail à chlomit.leclerc@leolagrange.org

Dès réception, l'équipe de l'association prend contact avec vous afin de convenir d'un entretien sur l'une de ses permanences.

**Accompagnement
assuré par des
juristes.**

Nos pratiques :

Analyse budgétaire, vérification de la légalité des créances, traitement amiable des litiges, rééchelonnement des dettes, dossier de surendettement, dépôt de bilan, procédure de délai de grâce...

Nos permanences :

BEZIERS, ST PONS DE THOMIERES, PEZENAS, AGDE, SETE, FRONTIGNAN, CLERMONT-L'HERAULT, LODEVE, GIGNAC.

Pour plus de renseignements :

Chlomit LECLERC (BEZIERS)
04 67 36 58 14

Mélanie CORNILLE (AGDE)
04 67 94 39 10

Guillaume DEGRAVE (MONTPELLIER)
04 67 56 19 65



❖ Apéritif participatif international :

La commune de LAURENS rassemblant de nombreuses nationalités, nous vous avons informés, dans le précédent numéro de la Source Laurentienne, de l'organisation d'apéritifs participatifs afin de connaître les us et coutumes de chacun.

Notre premier rendez-vous a eu lieu le vendredi 13 Octobre 2017 à 19h00 à la Salle Polyvalente.

Chaque participant a apporté une spécialité culinaire de sa région ou de son pays. Les échanges sont allés bon train. Quelle richesse de pouvoir ainsi partager nos différences culturelles !!

À bientôt pour une nouvelle soirée internationale !!

❖ Étudiants Ambassadeurs de LAURENS dans l'IOWA :

Sister Cities est initialement une association mettant en avant le jumelage de notre commune avec LAURENS dans l'IOWA.



Cet été, au mois d'août, nous recevrons deux étudiants ambassadeurs de LAURENS dans l'IOWA qui ont été sélectionnés par la Commission de Laurens Sister City. Il s'agit du 3^{ème} voyage d'étudiants officiel par le biais de ce jumelage. Nous souhaitons donc un merveilleux séjour à venir à Tate KENNEDY et Chandler TODD qui seront accompagnés par Tim LEITH et Méreidith ALLEN (membre de la Commission de Laurens Sister City dans l'IOWA)

Pour plus de renseignements :
sistercitieslaurens@gmail.com



N.B. : Le samedi 26 mai 2018 aura lieu la Fête des AOP Faugères.



La Boule du Haut Libron

résultats remarquables effectués par nos différentes équipes :

La quadrette de Michel Cambon est vice-championne de l'Hérault en 3^{ème} Division. Elle s'est qualifiée pour les Championnats de France qui ont eu lieu les 21,22 et 23 juillet à Chambéry (73). Elle est sortie 1^{ère} de sa poule en battant une quadrette de Lyon (69) 12-11 puis une quadrette de Thouars (79) 12-7. Elle s'incline face à Nyons (26) 5-9, future quadrette championne de France. Bon parcours pour nos couleurs.

En Championnat Double Mixte à Mèze, Yvonne Armengaud et Diego Pirès remportent le Challenge de la Ville en battant en finale Cécile Carrié et Jean-Claude Sabatier (Lamalou les Bains).

Deux belles performances pour la 1^{ère} année d'existence de l'AS "La Boule du Haut Libron".

Un événement remarquable s'est déroulé le 23 juin 2017, le X^{ème} anniversaire du boulodrome couvert avec notamment la participation de deux joueurs d'Elite, Luc Ayrat et Romain Garcia.



Le Président de La Boule du Haut Libron
Bruno BOUTES



L'ADMR de l'Hérault, attaché à ses valeurs associatives, et notamment la proximité, propose un accompagnement pour les formalités suite au décès d'un proche ou encore les démarches administratives comme la déclaration en ligne.

L'ADMR, premier réseau associatif français du service à la personne, propose désormais des services de soutien aux démarches administratives.

Une équipe ADMR, spécialement formée et dédiée à nos nouveaux services, conseille et accompagne les usagers afin que les différentes démarches soient réalisées dans le respect des règles et procédures. Cela permet aux différents services administratifs et aux clients de gagner du temps dans l'instruction de leurs dossiers qui seront complets.

Nos services en détail

Accompagnement informatique pour les démarches en ligne



Les procédures en ligne peuvent paraître complexes, que ce soit pour la déclaration des impôts sur le revenu ou la consultation des comptes Ameli (Sécurité Sociale), de mutuelle, de retraite...

Nos conseillers sont employés par l'ADMR de l'Hérault. Pour des raisons évidentes de confidentialité et de confiance, nous ne sous-traitons aucun service.

Les clients peuvent donc sereinement être accompagnés par un conseiller pour réaliser les déclarations en ligne.

Accompagnement administratif suite au décès d'un proche

Devant la perte d'un proche, les lourdeurs administratives peuvent sembler difficiles.

Nos conseillers ADMR accompagnent les clients pour faire valoir leurs droits et réaliser toutes les démarches dans les délais.

En fonction de la situation de la famille, notre équipe sera en mesure de faire un diagnostic rapide et personnalisé.

Nos services d'accompagnement s'articulent selon plusieurs offres : FORMULE CONFORT : courriers personnalisés
FORMULE SÉRÉNITÉ : courriers personnalisés, démarches pour la pension de réversion, l'allocation veuvage, le capital décès, l'aide à domicile...



Comment faire pour bénéficier des services d'accompagnement

Que ce soit pour un accompagnement informatique ou suite au décès d'un proche, les personnes intéressées sont invitées à contacter l'ADMR :

- par téléphone : 04 67 20 75 75,
- par email : accueil@admr34.fr,
- sur Internet : www.admr34.fr,
- auprès de la Maison des Services ADMR la plus proche (30 agences sur tout le département).

Le conseiller ADMR indiquera alors l'ensemble des éléments à préparer pour le rendez-vous à domicile durant lequel il vous accompagnera sur les démarches à réaliser.

Nous réalisons un devis gratuit et sans engagement pour ces services qui sont éligibles à la réduction ou au crédit d'impôt selon la réglementation en vigueur.

L'ADMR de l'Hérault apportera professionnalisme, écoute et efficacité.

VIDE GRENIER : Encore une belle réussite pour notre vide grenier cette année. Cette fête a réuni des centaines de chineurs. Certains étaient venus promener en famille, alors que d'autres, plus avertis, étaient à la recherche de la pièce rare !

Depuis déjà quelques semaines nos fidèles organisateurs, Hervé et Christian, préparaient cet événement. Le foyer rural s'est également mobilisé pour préparer l'affichage sur Laurens et dans les villages aux alentours et la mairie a diffusé l'annonce sur le panneau lumineux pendant plusieurs jours. Les inscriptions ont encore battu des records, les exposants étaient près de 70, pour le bonheur de tous.



Dès 6h30, les plus courageux étaient déjà là pour s'installer. La petite équipe du foyer a soulagé Hervé et Christian qui ne pouvaient être partout à la fois. Tout le monde y a mis de la bonne volonté et chacun a finalement pu monter son stand sans problème ! Tout le centre était concerné, des berges du Libron à la rue du Sauvanès, en passant par la place du 14 Juillet.

Et même la météo fut de la partie, puisque nous n'avons pas reçu la moindre goutte de pluie. Bref, une excellente journée pour tout le monde. Nous avons pu rencontrer des gens insolites et passionnants, des produits du terroir, des vêtements à bas coûts, des artisans passionnés.

Merci à tous pour cette réussite et nous vous donnons rendez-vous à l'année prochaine.

SOIRÉE GRILLADE : Toute l'équipe du foyer rural voulait faire arriver le printemps en organisant une bonne grillade.



Pour la météo, ça n'a pas vraiment été une réussite, la pluie est encore tombée en abondance, mais tant pis, on était tous prêts.

Inutile de vous faire un dessin, pour la grillade à Laurens c'est le TOP.

Après avoir bu quelques verres de sangria du foyer rural, dégusté le délicieux rosé de Céline Cabanel, nous étions fin prêts pour s'attaquer aux saucisses préparées par notre ami de la boucherie Laurentienne.

Le groupe fleur de Jazz nous avait préparé un récital fort sympathique, pendant près de 2 heures. Florence, la chanteuse, également professeur au foyer de Laurens, a fait une démonstration de l'étendue de son talent. Le batteur Lionel Martinez nous a offert un solo puissant que nous avons tous applaudi, le contrebassiste JP Cazenove nous a fait découvrir la richesse et la subtilité de son instrument qu'il maîtrise parfaitement. Richard, le magicien au grand cœur, communiquait avec sa guitare. Il a accompagné chaque morceau avec précision et nous a également fait profiter d'un beau solo en deuxième partie. Je vais finir par manquer d'adjectif pour parler de Nicolas Kientz, qui avec les vibrations intimes de son saxophone nous a fait voyager en quelques instants jusqu'à la nouvelle Orléans.

Merci à vous !



NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à L'AIR LIBRE !



QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?

Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de débroussaillage, les déchets d'entretien de massifs, etc.

L'entretien du jardin génère environ **160 kg de déchets verts** par personne et par an. 9% des foyers les brûlent à l'air libre, ce qui représente près d'un million de tonnes de déchets verts brûlés chaque année en France. (Source : ADEME)

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire du 18 novembre 2011.

Au-delà des éventuels troubles du voisinage (nuisances olfactives, fumées...) ou des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en suspension.

La combustion à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION ?

Tout producteur de déchets verts est concerné :
particuliers, entreprises, exploitants agricoles et forestiers, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION ?

Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

Ces dérogations sont suspendues en cas d'épisode de pollution et refusées à tout particulier vivant sur les zones couvertes par un Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

En cas de non-respect, une contravention de **450€** peut-être appliquée.

(art 131-13 du code pénal)

LES SOLUTIONS

Le **broyage des végétaux** (y compris issus de la tonte des pelouses) peut servir de **paillage** des parterres, empêchant ainsi la pousse de mauvaises herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

Pratiquement tous les déchets organiques peuvent être déposés dans des **composteurs individuels** (déchets de jardin, épluchures de fruits et légumes et restes de repas). Certaines collectivités proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les **530 déchetteries, plate-formes de compostages ou unités de méthanisation** de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de **limiter la production de déchets verts** en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En France, **48000 décès prématurés** par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de **2 800 en Occitanie** (Source : Santé publique France, 2016)

Le brûlage de **50 KG** de déchets verts produit autant de particules que :

13 000KM parcourus par un véhicule diesel récent ;

3 SEMAINES de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois performante ;

14 000KM parcourus un véhicule essence récent ;

3 JOURS de chauffage d'une maison équipée d'une chaudière bois peu performante, type foyer ouvert.



(Source : selon une étude menée par ATMO Auvergne-Rhône-Alpes 2017)



Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Plaquette d'information disponible en mairie

ou en suivant ce lien : http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/plaquette_vf_consultation.pdf



Pour en savoir plus
Direction Régionale de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
Occitanie

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr



Atmo Occitanie
www.atmo-occitanie.org



Agence Régionale de Santé
www.ars.occitanie.fr



ADEME EN Occitanie
www.occitanie.ademe.fr



La Fête de la Musique 2017 a remporté un vif succès. La Municipalité a donc le plaisir de vous informer que celle-ci sera renouvelée en 2018 !!

Tous les musiciens et chanteurs, amateurs ou professionnels, qui désirent prendre part à cet évènement musical national sont priés de se faire connaître en Mairie afin de pouvoir organiser celui-ci au mieux.

Cette année, le jeudi 21 juin, les artistes se produiront sur la Place du 14 Juillet, au cœur du village.

Buvette et possibilité de restauration sur place avec la participation des commerçants.

Faites

Ne soyez pas timides... Fête de la Musique !!

La Municipalité vous espère nombreux afin de partager ensemble quelques notes... et pourquoi pas, quelques verres.



Entre Laurentiens – Annonces gratuites

Publiez une annonce

N° 003EL

Don d'encyclopédies. 2 collections complètes :
« Tout l'Univers » et « Encyclopédie de A à Z »
Contact : Roselyne COLLOT
Tél. : 04 67 90 21 64

J'achète

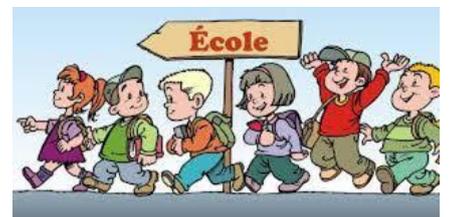


Inscriptions scolaires 2018/2019

Important

Pensez dès à présent à inscrire vos enfants à l'école (en particulier ceux nés en 2015 et qui feront leur première rentrée) pour la rentrée scolaire 2018/2019.

Dossier disponible en mairie ou sur le site internet de la commune



Journée Défense Citoyenneté



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

Recensement militaire

Tous les jeunes français et Françaises sont tenus de se faire recenser en ligne ou à la mairie de leur domicile, et ce entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Une attestation de recensement est alors délivrée. Cette dernière est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Attention, si le recensement est fait en mairie, aucun duplicata ne sera délivré. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et citoyenneté, de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Dépliant d'information disponible en mairie ou en suivant ce lien :

<https://www.fichier-pdf.fr/2018/03/29/depliant-1/>

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. **L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

BIENTÔT
16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ



SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !

ÉGALEMENT SUR MOBILE !

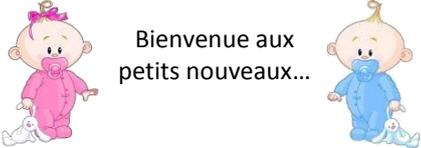
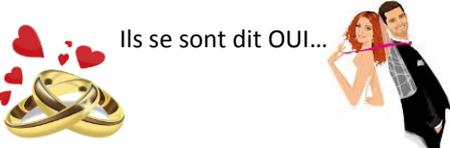
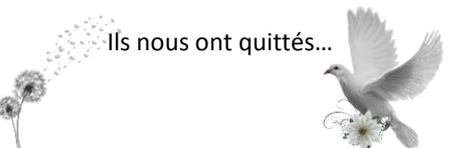
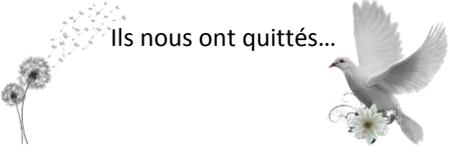


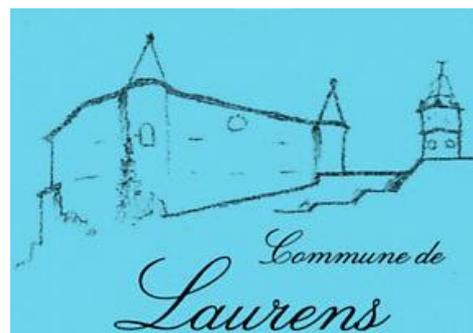
www.defense.gouv.fr/jdc



DEFENSE
.GOUV

Etat Civil 2017

 <p>Bienvenue aux petits nouveaux...</p>	 <p>Ils se sont dit OUI...</p>	 <p>Ils nous ont quittés...</p>
BOURNIER Valentin Sunil 22/01	CAUSSE Jean-Louis & BARBAZAN Patricia Anne 29/04	OUTTRETZ Jeanne Rose Madeleine <i>Née ALBAGNAC</i> 18/04
AURIAC BARDELLI Aïden Michel Pietro 27/01	LONGEON Martin Paul André & LUGAGNE Pauline Françoise Justine 01/07	FOURCADIER Paulette Léoncette <i>Née PALLIES</i> 05/05
PINTO Angelo Antonino 28/01	SOTO Jérémy Charly & CONSTANTIN Florine 08/07	HARLÉ Henri 05/06
PASTOR Louise Chantal Odile 30/01	TEIXEIRA PINTO Christiano Alexandre & DELMAS Emilie-Eve 20/07	SABATHIER Paul Louis André 15/09
VERNHET Joy 17/02	MADUR Alain André & AVENZA Juliette 12/08	COULET Gérard Alfred Jules 25/10
DUZELIER Samuel Didier Gérard 03/03	MORALES Sébastien Antoine & DEBEZ Vanessa 14/10	VICENTE Suzanne Céline Rose Joséphine <i>Née GUINOT</i> 04/11
SAPENA Sharleen Carole 28/04	FUENTES Mathieu Antoine Adrien & PIK Stéphanie Aline 21/10	DUHAN Noëlle Élisabeth Marcelle <i>Née LAFFOND</i> 24/11
KOSCIELSKI Léo 15/05	EL YOUSOUFI Hassan & LAHMAR Nadia 28/10	
LAUR Hugo 20/05		
CORREIA Clémence Andrée Jacqueline 22/05	 Ils nous ont quittés...	
CORREIA Romain Jean-Marie Jacques 22/05	POULLIE Kyllian Philippe Daniel 16/01	
ROUSSE DURAND Lorys Gabriel Robert 01/07	ROQUES Henri Robert 19/01	
MÉLIS Léo Lucas Emmanuel 11/07	CERDAN Antoine Michel 02/02	
PIERRE Mya Sylvie 14/07	BESSELES André Georges Aimé 04/02	
FOSSATI Lùcia Marie Anne 19/08	REGNIER France Christiane <i>Née BRAULT</i> 08/02	
KHALIFI Shérazade Saloua Kendza 13/09	BOUISSON Germain Marcel Louis 11/02	
FELIX Gabryel Matthieu Edouard 25/09	MAZET Mary Laure Julienne 14/02	
SAUREL Sofia 29/09	KOUZANE Zahra <i>Née AIT EL HACHMI</i> 08/03	
LIAUDET Mathys Kévin Michel 21/10	DUSSOUL Jeanne Lucie <i>Née FRINDEL</i> 13/03	
QUAGLIA-FRA GUIRAUD Lyna Karine Brigitte 16/11	CHENAL Jacques-Paul 09/04	

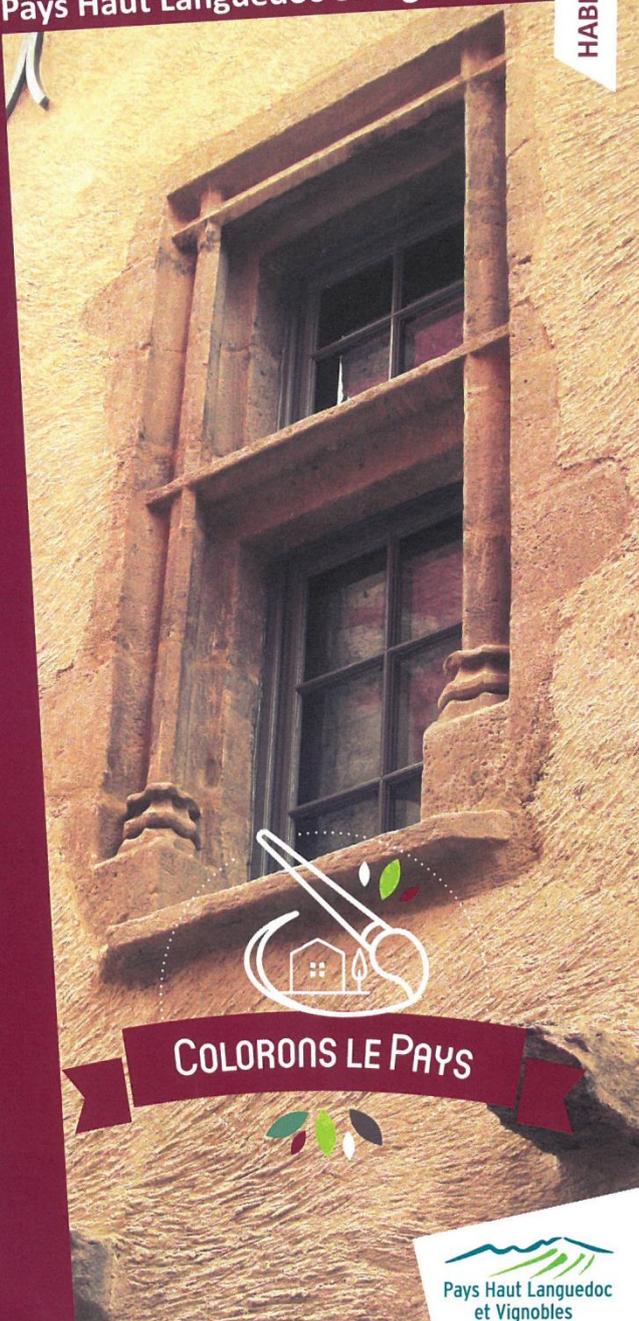




Vous avez un projet de rénovation de façade, la commune et le Pays Haut Languedoc et Vignobles peuvent vous aider !

La communauté de communes des Avant Monts s'est engagée dans l'opération façade portée par le Pays Haut Languedoc et vignobles «Colorons le Pays». Cette opération financée par la communauté de communes et le Conseil Départemental permet de mettre en valeur les centres anciens des villages. La commune de Laurens fait partie de cette opération. Pour bénéficier des subventions, les façades doivent être dans le périmètre défini par délibération du Conseil Municipal et visibles de l'espace public. Les travaux réalisés par des professionnels doivent respecter le diagnostic réalisé par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le diagnostic qui définit le programme des travaux est gratuit.

Vous avez un projet ? Avant d'engager les travaux renseignez-vous en mairie ou contactez *Anne Galibert au Pays Haut Languedoc et Vignobles au 04 67 97 38 60*



Pays Haut Languedoc et Vignobles

HABITAT

COLORONS LE PAYS

Pays Haut Languedoc et Vignobles



Colorons le Pays

Vous avez un projet de rénovation de façade ? Le Pays peut vous aider

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne les propriétaires dans le cadre de l'amélioration de l'habitat. Au-delà du Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays », l'opération « Colorons le Pays » est mise en place pour traiter les façades des immeubles anciens.

Conditions générales

- L'immeuble doit être compris dans le périmètre défini par la commune,
- Sa façade doit être visible de l'espace public et traitée dans son intégralité.
- Les travaux doivent respecter le règlement de l'opération « Colorons le Pays » qui préconise la mise en œuvre de techniques traditionnelles adaptées au bâti ancien.

Attention ! Ne pas commencer les travaux avant que le dossier soit accepté.

Aides

Possibilité de cofinancement de la Fondation du Patrimoine, aide à l'amélioration de l'habitat. Pour solliciter une aide, prenez contact avec la mission Habitat au 04 67 97 38 60

Financement







PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES
 1, rue de la voie ferrée - 34360 Saint-Chinian
 Tel : 04 67 97 38 60
 Courriel : habitat@payshlv.com

Copyright : Photos Pays HLV Anne Galibert - Document non contractuel soumis à modifications sans préavis (2018) - Par précaution environnementale, nous utilisons du papier 100% recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique.

Conception : Agence Camille Exposition

LAURENS : Terre saine

Communes sans pesticides

Le 21 mars dernier, la commune a reçu le label « Terre Saine » des mains du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire.

Ce label, soutenu par la Charte « Objectif Zéro Phyto dans nos villes et villages - Occitanie », est décerné aux communes qui n'emploient plus aucun produit phytopharmaceutique dans leur village ni même dans les cimetières.

Évidemment, cela change un peu les habitudes ; et voir de l'herbe pousser dans les rues ou ruisseaux ne plaît pas à tout le monde. Mais la santé de chacun et des utilisateurs de produits est un bien précieux qu'il est nécessaire de préserver.

Laissons les « mauvaises herbes » tranquilles et profitons des abeilles, bourdons, papillons ou autres pollinisateurs et des mangeurs d'insectes.

Vive la biodiversité !!!

Niveau Terre Saine
Suppression totale de l'usage des pesticides

Niveau 3
Abandon des pesticides (hors exceptions) sur tous les espaces publics

Niveau 2
Abandon des pesticides (hors exceptions) sur les voies et espaces verts

Niveau 1
Un plan d'action suivi vers le zéro phyto





UNICEF – Campagne d'information

L'UNICEF mène des actions d'éducation, d'information et de plaidoyer dans les domaines liés à l'enfance. Il a pour mission d'informer le public français sur les problèmes des enfants dans les pays en voie de développement, et plus particulièrement dans les situations d'urgence. Il veille en outre à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, en France et dans le monde.

L'UNICEF France entreprendra une campagne d'information auprès du grand public à Laurens du 3 au 29 juillet 2018 à raison de 3 jours maximum sur cette période.

Une équipe, clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'UNICEF, ira à la rencontre des personnes à leur domicile aux horaires prévus légalement à cet effet, entre 10h et 21h afin d'obtenir de nouvelles adhésions.

Cette campagne n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèce ou en chèque, et ne sont pas des quêtes. Les personnes ne seront pas abordées sur la voirie, aucune activité n'aura lieu dans les espaces publics (en particulier dans la rue), et aucun prospectus ne sera déposé.

Merci d'avance de l'attention que vous porterez à l'UNICEF France.



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Pour le DON de SANG,
une association indispensable



En 2017, malgré la venue de 28 nouveaux donneurs – que nous remercions- le nombre des donneurs s'étant présentés a été en légère baisse ce qui a entraîné évidemment une légère baisse du total des dons de l'année : 120 dons (au lieu des 130 à 140 habituels) soit malgré tout une moyenne raisonnable de 40 dons par collecte. Merci à tous.

En 2018, 3 collectes ont été prévues, comme les années précédentes, à la Salle Polyvalente de Laurens, de 15h à 19h30, les jeudis 1^{er} Février, 31 Mai et 4 Octobre.

Dès maintenant, toutes les personnes en âge de donner leur sang qui ont l'intention de donner un peu de temps (et non pas d'argent) pour sauver des vies doivent noter les dates à venir sur leur agenda.

Grâce à ces 3 collectes organisées par l'Amicale de Laurens, les donneurs bénéficient sur place du service important de l'Etablissement Français du Sang (EFS). L'Amicale joue un rôle de relai indispensable entre les donneurs et l'EFS.

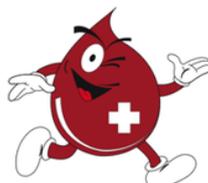
Quand une association pour le Don du Sang n'existe pas dans un village, les donneurs sont contraints de se rendre au centre de Béziers ou dans l'une des collectes itinérantes de villages voisins comme St-Geniès-de-Fontédit, Autignac, Bédarieux, Lamalou...

Voir aussi sur ce site : <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

C'est pourquoi, les bénévoles responsables de l'amicale de Laurens encouragent vivement d'autres bénévoles à se joindre à eux pour faire vivre longtemps leur association.

Une date importante à réserver : **Dimanche 13 Mai**, repas des donneurs, des amis et sympathisants pour une rencontre festive entre jeunes et moins jeunes.

Les bénévoles responsables de l'amicale souhaitent à tous les donneurs, et aux futurs donneurs, une bonne santé et qu'ils restent fidèles au don du sang.



Le président, Pierre Guibert.

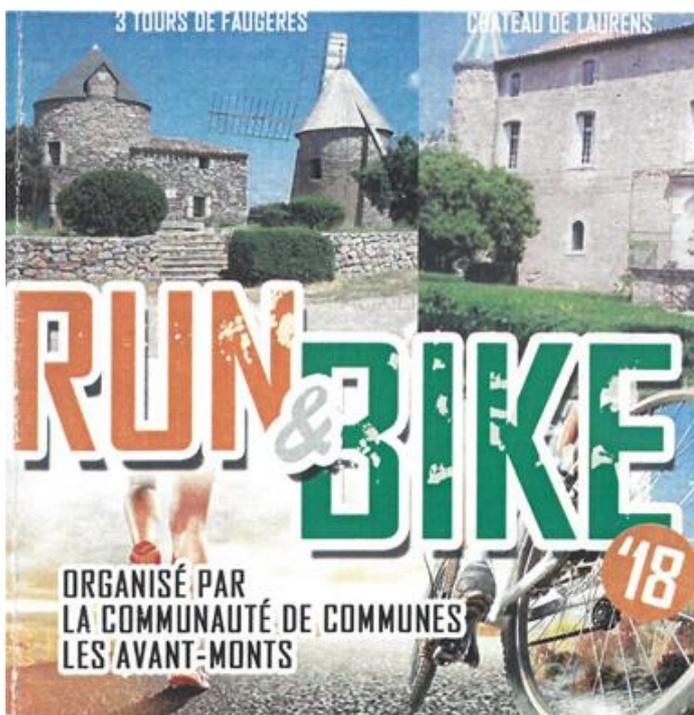
Représentations Théâtrales

Les 24 et 31 mars 2018, la Commune vous a proposé deux soirées de théâtre. Deux troupes d'amateurs se sont produits à la Salle Polyvalente. **La Comédie du Causse** a interprété « 3 mariages à la Tchèkov » et **Les Très Tôt d'Ensérune** « Le plus beau village de France »

Les Laurentiens étaient au rendez-vous pour apprécier ces pièces toutes deux placées sous le signe de l'humour. Une bien belle façon de se divertir durant ces froides soirées hivernales.



RUN & BIKE



INSCRIPTION au REPAS

Parc de la Source à Laurens

Sur réservation en même temps que votre inscription.

RUN & BIKE '18 MENU

ENFANT (- 10 ans) : 8 €

Crudités - tranche de rôti de bœuf - chips - camembert - glace - eau.

ADULTE : 10 €

Crudités - tranche de rôti de bœuf - chips - camembert - tarte aux pommes - eau / 1 verre de vin - café.

ENFANT : X 8 € = €

ADULTE : X 10 € = €

TOTAL REPAS : €

Important : 150 repas maximum.

Les repas sont à régler en même temps que les frais d'inscription de la manifestation sportive (vous devez additionner les repas + les frais d'inscription).

Détail des parcours et règlement disponibles sur notre site : www.avant-monts.fr



Participation Citoyenne

La commune de Laurens, à l'initiative du conseil municipal et avec le soutien de la brigade de gendarmerie de Murviel-Lès-Béziers, s'est engagée dans le dispositif de "participation citoyenne". Le vendredi 30 mars 2018 s'est tenue, à la Salle Polyvalente, une réunion publique d'information pour les Laurentiens volontaires désireux d'être "voisins référents". Cette réunion, organisée par François ANGLADE, Maire de Laurens, Jacques ROMERO, Adjoint au Maire, le Lieutenant-Colonel DOOSE de la Compagnie de Béziers, le Lieutenant TISSIER de la Brigade de Murviel-Lès-Béziers et le Policier Municipal Pierre FERNANDEZ, ainsi que les élus, avait pour objectif de rappeler le principe de ce dispositif et de préciser le rôle de chacun.

La participation citoyenne, c'est une démarche partenariale et solidaire instaurée pour la première fois en 2006 afin de sensibiliser les habitants d'une commune à la protection de leur environnement.

Lien vers le site ⇒ <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Nos-conseils2/Pour-les-collectivites/Participation-citoyenne-devenir-acteur-de-sa-securite>

Le rôle de chaque acteur a été détaillé comme suit :

- **Le Maire :**

élément de base de la prévention de la délinquance dans sa commune, est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

- **Les Voisins Référents :**

leur rôle repose essentiellement sur des actes élémentaires de surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants (signalement aux forces de l'ordre de faits d'incivilité, de démarcheurs suspects...). À ce jour, une liste est ouverte aux inscriptions en Mairie.

- **La Gendarmerie :**

le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.

Suite à la présentation du dispositif chacun a pu prendre la parole pour demander quelques précisions sur les relations entre voisins référents et force de l'ordre. Les coordonnées des "voisins référents" seront en mairie et seront répertoriées à la gendarmerie de Murviel-Lès-Béziers. Tous les quartiers devraient être représentés.

Si vous avez un fait insolite à signaler qui vous semble important pour la sécurité de vous-même ou votre voisinage n'hésitez pas à demander en mairie le nom de la personne référente de votre quartier. Du fait de son rôle reconnu par la gendarmerie, l'information qu'elle transmettra sera considérée comme fiable et immédiatement prise en compte par les forces de l'ordre.

P.S. : Il a été rappelé en fin de réunion que lors de départ en vacances (de courte ou de longue durée), il ne faut pas hésiter à faire appel aux gendarmes en sollicitant le service Opération Tranquillité Vacances.

O.T.V. ⇒ <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Operation-tranquillite-vacances2>

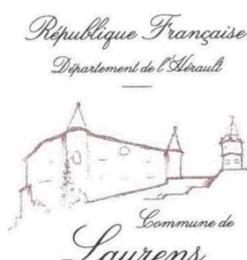
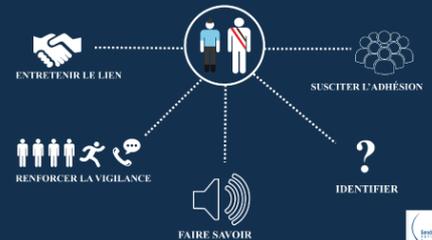
**PROTECTION
VOISINS VIGILANTS**



en liaison immédiate avec
la Gendarmerie et la Police Municipale

PARTICIPATION CITOYENNE

DEVENIR ACTEUR DE SA SÛRETÉ



- 13/05 : Repas Amicale des Donneurs de Sang
- 18/05 : Soirée Belote Foyer Rural
- 25/05 : Chorale et repas Loisirs & Découvertes
- 25/05 : Fête des voisins Particuliers
- 26/05 : Journée autour du vin et de la vigne Médiathèque et Sister Cities
- 15/06 : Gala de Danse Foyer Rural
- 21/06 : Fête de la Musique Municipalité
- 23/06 : Kermesse de l'école Pitchounets
- 29/06 : Gala de Guitare Foyer Rural
- 30/06 : Run & Bike Communauté de Communes
- 30/06 : Repas de fin d'année Tennis Club
- Du 02 au 08/07 : Exposition photos « Coup de cœur sur la vie de notre terroir » Communauté de Communes
- 07/07 : Tournée du Grand S^t Jean Syndicat Crus Faugères

A VENIR

Tous les vendredis : Concours de Pétanque
+ les 13/05 - 21/05 - 10/06 - et 08/07

PVC-ALU-BOIS

NEUF RENOVATION **M** GARANTIE DECENNALE

Menuiserie Rossignol

15 Chem du Terras - 34480 LAURENS

CUISINES - PORTES - VOILETS ROULANTS
FENETRES - ESCALIERS - PORTAILS...

Tel: 09.53.67.36.34
GSM: 06.20.71.25.29

MARCHESAN Paul

PLOMBERIE ELECTRICITE

0660522698

paulmarchesan@yahoo.fr

26, avenue de la Gare
34480 LAURENS

Siret : 447 613 589 000 46

PLANET'ADOS

ALSH ITINÉRANT pour les 12-17 ans

Programme

des **MERCREDIS**

- Mai
- Juin
- Juillet



CITY STADE TOUR ANIMATIONS SPORTIVES

• MAI

02/05 à Puimisson
09/05 - - - - -
16/05 à Margon
23/05 à Neffès
30/05 à Puissalicon

• JUIN

06/06 à Magalas
16/06 à Laurens
20/06 à Murviel
27/06 à Thézan

• JUILLET

11^{ER} CINÉ-CLUB
Lieu : Centre de Loisirs Autignac

Mercredi 9 mai-16 h
Lieu / Budozone Coustouss-et-Verran

Quand y faut y aller faut y aller
Cie La Point de Sinc

Tu habites sur le territoire de la Communauté de Communes «Les Avant-Monts»

«Pense à la CARTE...»

Elle te donne accès aux activités proposées par le service Jeunesse et Culturel de la Com. Coom. «Les Avant-Monts»

(Jeux vidéo, matériel de randonnée, activités sportives, diverses sorties)

Contacte les animateurs Virginie et Arnaud au 07 85 04 58 68





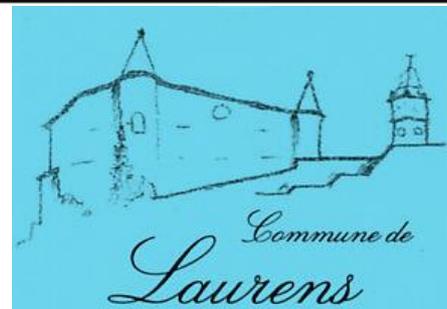



RAPPEL

Carte grise, permis de conduire, carte nationale d'identité, passeport

À COMPTER DU 2 NOVEMBRE
VOS DÉMARCHES EXCLUSIVEMENT EN LIGNE
24h/24, 7j/7

www.ants.gouv.fr



La source Laurentienne

Mairie de Laurens 1, rue du Château 34480 LAURENS
Téléphone : 04 67 90 28 02
Télécopie : 04 67 90 14 19
Messagerie : mairie.laurens@wanadoo.fr
Site Web : www.mairie-laurens.fr

Directeur de la publication : François ANGLADE
Mise en page : Service administratif de la Mairie
Reproduction : Combes Hund à 770 exemplaires
Distribution : FPNS aux habitants de LAURENS
Dépôt Légal : à parution.